



DELIBERATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 13 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à 18h00, le Conseil de communauté, dûment convoqué le 7 avril 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la 3CS à Carmaux, sous la Présidence de Didier SOMEN.

MEMBRES DU CONSEIL			
Titulaires en exercice	55	Suppléant avec voix	1
Titulaires présents	41	Voix délibératives	46
Délégués avec pouvoir	4	Membres présents	42

Titulaires présents : 41 (au point 1), 42 (du point 2.1 à 3.11), 41 (du point 3.12 à 3.22), 42 (du point 3.23 à 3.40), 41 (du point 4.1 à la fin)

ASTIE Alain, AUZIECH Cécile, AZEMAR Jean-Louis, BALARAN Jean-Marc (à partir du point 2.1), BARILLIOT Christine, BARRAU Jean-Louis, BONFANTI Djamilia, BORDOLL Christian, BOUSQUET Jean-Louis, BOUYSSIE François, CALMELS Thierry, CINTAS Jean-Marc, CLERGUE Jean-Claude, COURVEILLE Martine, EMERIAUD Françoise, HAMON Christian, ICHARD Xavier, IMBERT Véronique, KOWALIK Jean-François (pouvoir de TAGLIAFERRI Rosanne), LEBLOND Nelly, MALIET Thierry, MANUEL Christian (pouvoir de CARME Monique), MARTY Denis, MERCIER Roland, MUNOZ Sonia, NORKOWSKI Patrice, ORRIT Didier (pouvoir de SOURDIN Anne), PUECH Christian (pouvoir de MAFFRE Alain), RECOULES Vincent, REDO Aline, SAN ANDRES Thierry (pouvoir de TOUZANI Rachid à partir du point 4.1), SANCHEZ Marie-Christine, SCHULTHEISS Pierre, SELAM Fatima, SENGES Jean-Marc, SIBRA Jean-Michel, SOULIE Jérôme, TOUZANI Rachid (jusqu'au point 3.40), TROUCHE Alain, VALIERE Jean-Paul, VEDEL Christian.

Suppléant présent avec voix délibérative : 1

DIEUZE Robert (représente TESSON Régis)

Titulaires excusés : 14 (au point 1), 13 (du point 2.1 à 3.11), 14 (du point 3.12 à 3.22), 13 (du point 3.23 à 3.40), 14 (du point 4.1 à la fin)

BALARAN Jean-Marc (pouvoir à ASTIE Alain pour le point 1), BARBE Christian, BEX Fabienne, CARMES Monique (pouvoir à MANUEL Christian), DELPOUX Jacqueline, ESCOUTES Jean-Marc, MAFFRE Alain (pouvoir à PUECH Christian), MALATERRE Guy, MILESI Marie, PENA Sylviane, SOMEN Didier (ne participe pas au vote), SOURDIN Anne (pouvoir à ORRIT Didier), TAGLIAFERRI Rosanne (pouvoir à KOWALIK Jean-François), TESSON Régis (représenté), TOUZANI Rachid (pouvoir à SAN ANDRES Thierry à partir du point 4.1), VIDAL Suzette.

Suppléant présent sans voix délibérative : 0

Secrétaire de séance :

BOUSQUET Jean-Louis

DELIBERATION N° 13/04/2023-3.13 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET ANNEXE CCA IMMOBILIER

En application de l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales, le conseil communautaire élit un président de séance pour débattre et voter le compte administratif du budget annexe CCA Immobilier.

Le Président de séance présente aux membres du Conseil Communautaire, par section et par chapitre, le Compte Administratif 2022 qui fait ressortir les résultats suivants, en conformité avec le compte de gestion établi par le Trésorier :

BA CCA IMMOBILIER	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	160 366,37 €	101 587,28 €
Recettes	170 178,47 €	81 669,95 €
Résultats 2022	9 812,10 €	-19 917,33 €
Report 2021	140 509,54 €	135 001,04 €
Résultats cumulés	150 321,64 €	115 083,71 €

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **CONSTATE** que le Compte Administratif 2022 du Budget annexe CCA Immobilier, est en concordance avec le Compte de Gestion 2022.
- **APPROUVE** le Compte administratif 2022.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents

Certifié conforme,
Le Président
Alain ASTIE

Le secrétaire de séance
Jean-Louis BOUSQUET

